KHAN AL AHMAR, village bédouin près de Jérusalem

CHRONIQUE D'UN CRIME DE GUERRE PLANIFIE

OCHA United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs Occupied Palestinian Territory

Des responsables de l'ONU appellent Israël à abandonner les plans de démolition et transfert des populations de Khan Ahmar et Abu al Hélu 1° juin 2018 ONU/OCHA

« Aujourd'hui, le Coordonnateur humanitaire, M. Jamie McGoldrick, et le Directeur des opérations de l'UNRWA en Cisjordanie, M. Scott Anderson, se joignent aux autres membres de la communauté internationale pour appeler le Gouvernement israélien à cesser ses plans de démolition en masse. et le transfert de la communauté bédouine palestinienne de Khan al Ahmar - Abu al Helu, située à la périphérie de Jérusalem-Est, en Cisjordanie occupée. Cela fait suite au rejet par la Haute Cour de justice israélienne, le 24 mai, de la pétition de la communauté visant à empêcher les démolitions, marquant la fin des efforts juridiques de longue date et ne laissant pratiquement aucune option légale pour protéger la communauté.

«Comme beaucoup de Palestiniens dans la zone C, les habitants de Khan al Ahmar - Abu al Helu se sont battus pendant des années pour vivre dignement, protéger leurs enfants, leurs maisons et leur communauté», a déclaré M. McGoldrick. "Ils ont lutté face à la pression quotidienne énorme et demandent le soutien continu de la communauté internationale pour empêcher la démolition de leurs maisons."

Presque toutes les structures de Khan al Ahmar-Abu al-Helu risquent maintenant d'être démolies par les autorités israéliennes, y compris l'école, construite initialement avec le soutien des donateurs. L'école dessert quelque 170 élèves de la communauté et quatre étudiants des environs. Le transfert proposé vise à déplacer la communauté rurale dépendant de l'élevage vers un site urbain inadapté aux moyens de subsistance, à la culture et aux traditions des Bédouins et susceptible d'accroître leur niveau de besoins humanitaires.

"Après neuf ans de bataille juridique, cette communauté de réfugiés est confrontée à la démolition de ses maisons, à la perte des moyens de subsistance traditionnels et au risque imminent de transfert forcé si les démolitions étaient conduites. Les autorités seraient alors conduites à transférer ces populations, ce qui serait alors une grave violation de la Convention de Genève ", a déclaré M. Anderson. "Beaucoup ont déjà été déplacés du Néguev à la suite du conflit de 1948; ils font maintenant confrontés à la menace d'un deuxième déplacement. Comme nous l'avons vu dans des circonstances similaires dans le passé, le transfert des Bédouins ruraux dans le cadre urbain de Jabal West, proposé par l'Etat israélien, se révélera probablement socialement et économiquement dévastateur ", a-t-il conclu.

Khan al Ahmar - Abu al Helu est l'une des 18 communautés situées dans ou à proximité d'une zone prévue en partie pour le plan de règlement E1, visant à créer une zone bâtie continue entre la colonie Ma'ale Adummim et Jérusalem-Est. Cette semaine, les autorités israéliennes ont approuvé un plan d'urbanisme prévoyant la construction de 92 nouveaux logements et d'un établissement d'enseignement dans la colonie de Kfar Adummim, immédiatement adjacente à Khan al Ahmar; Ce règlement a également adressé une requête à la Haute Cour pour l'exécution des ordres de démolition en suspens contre la communauté.

Les obligations d'Israël en tant que puissance occupante pour protéger les habitants de Khan al Ahmar sont claires ", a déclaré M. McGoldrick. "Si les autorités israéliennes choisissaient de mettre en œuvre les ordres de démolition en suspens dans la communauté et forçaient les gens à partir, ils engendreraient non seulement des difficultés humanitaires importantes mais commettraient aussi l'une des violations graves du droit international humanitaire".

Khan al Ahmar - Abu al Helu abrite 181 personnes, dont 53% sont des enfants et dont 95% sont des réfugiés palestiniens enregistrés auprès de l'UNRWA. La communauté est l'une des dizaines de communautés d'éleveurs dans la zone C de Cisjordanie que l'ONU considère comme menacées de transfert forcé en raison d'un environnement coercitif généré par les pratiques et les politiques israéliennes, y compris des plans pour déplacer les communautés de leurs emplacements actuels.

Bien que les habitants de Khan al Ahmar - Abu al Helu soient présents dans la région depuis leur déplacement du sud d'Israël dans les années 1950, les autorités israéliennes insistent pour que la communauté déménage vers un site de réinstallation désigné, "Jabal West". Pendant des années, les résidents ont insisté sur leur droit de retourner dans leurs terres d'origine dans le sud d'Israël et, jusqu'à ce que cela se produise, ont demandé un soutien international pour rester dans leur emplacement actuel.

Le droit international humanitaire (DIH) impose à une puissance occupante de protéger la population du territoire qu'elle occupe, d'assurer son bien-être et sa sécurité, ainsi que le respect de ses droits humains. Toute destruction de biens par la puissance occupante est interdite, sauf lorsqu'elle est rendue absolument nécessaire par des opérations militaires, ce qui n'est pas pertinent en Cisjordanie où il n'y a actuellement pas d'hostilités actives. La vaste démolition de biens est une infraction grave à la quatrième Convention de

Genève et peut constituer un crime de guerre. Outre la sécurité de la population ou des raisons militaires impératives, le DIH interdit en outre le transfert de la population d'un territoire occupé sans le consentement sincère et pleinement informé des personnes touchées, quel qu'en soit le motif. Le consentement n'est pas considéré comme authentique dans un environnement marqué par l'utilisation ou la menace de la force physique, de la coercition, de la peur de la violence ou de la contrainte. En l'absence d'un tel consentement, le transfert est forcé et constitue une violation grave de la quatrième Convention de Genève.

mardi 26 juin 2018 Change.org

Sauvez l'école des pneus en Palestine !

>>Signez la pétition

CEUX QUI DÉMOLISSENT UNE ÉCOLE, DÉMOLISSENT LE FUTUR.

Le 1er juin, les autorités israéliennes ont finalement pris la décision de démolir le village palestinien de Khan al Ahmar ainsi qu'une école pour jeunes enfants. Cela signifie qu'à tout moment, le gouvernement israélien pourrait détruire les maisons d'environ 180 personnes qui y vivent depuis plus de 60 ans.

S'il vous plaît, aidez-nous à sauver cette école et ces maisons en signant cette pétition.

"L'école des pneus" (Tyre School) a été nommée ainsi parce qu'elle a été construite sur des pneus usés pour faire face à l'interdiction des constructions en maçonnerie dans la région par les autorités israéliennes. Elle a été construite par l'association italienne "Vento di Terra" et d'autres ONG. Dans cet endroit se trouve l'espoir d'un avenir en paix pour plus de 170 enfants qui vivent dans le village et ses environs. L'école est devenue un symbole du droit à l'éducation et à la défense des droits des personnes vivant sous l'occupation.

Je m'appelle Angela, je suis peintre et voyageuse. Mon art est consacré à la justice sociale, à la défense des droits des femmes, des enfants, des populations vivant dans les territoires en guerre et victimes de terrorisme. J'ai choisi de créer cette pétition et de soutenir cette cause de tout mon cœur, car je crois que chaque école dans n'importe où dans le monde devrait représenter un lieu de développement et en même temps un lieu de dialogue et de paix.

A cause de l'occupation et des limitations des déplacements, les enfants de ce village n'ont pas vraiment d'alternative à l'éducation. Cette démolition créerait un précédent dangereux et un grave préjudice pour la communauté locale, et pourrait conduire à l'expulsion des personnes qui y vivent.

Chaque enfant sur Terre a le droit d'être éduqué, d'avoir les moyens de développer son propre potentiel, d'apprendre la culture et les notions pour établir les fondements d'un avenir meilleur.

Ce n'est pas juste. C'est cruel, c'est inhumain de faire des sans-voix les victimes. Ma colère, mon indignation proviennent d'ici : ils leur enlèvent la liberté de grandir en étudiant et en apprenant, de devenir de meilleurs hommes et de meilleures femmes.

Ne bafouons pas les droits à la vie, à la liberté, à l'éducation des enfants innocents dont l'école est le seul moyen de construire un avenir meilleur. Aidons-les !

Je suis avec "l'école des pneus" **signez la pétition** https://www.change.org/p/sauvez-l-%C3%A9cole-des-pneus-en-palestine-thetyreschool-saveourschool

Vers la destruction du village palestinien de Khan el-Ahmar par Israël

lundi 2 juillet 2018 Marine Vlahovic, RFI

Photo : Dans le village de Khan el-Ahmar, le 23 février 2017. MENAHEM KAHANA / AFP

Dans les Territoires palestiniens, un village bédouin se prépare à sa destruction imminente. Khan el-Ahmar est un village palestinien considéré comme illégal par Israël, faute de permis de construire. Installée à l'Est de Jérusalem, dans le désert de Judée depuis près de 70 ans, cette communauté peut être démantelée à tout moment. La Cour suprême a ordonné il y a un mois la démolition de la totalité du hameau, une première depuis 1967. Les habitants qui ont épuisé tous les recours judiciaires se préparent désormais à leur expulsion imminente.

Le vent soulève la bâche qui recouvre la cour de l'école de Khan el-Ahmar où une cinquantaine de personnes veillent malgré la nuit noire. Il y a quelques heures à peine, l'armée israélienne a fait irruption dans le petit village.

« Ils sont venus cinq fois, pour inspecter les lieux, maison par maison. » Un signe pour Ahmad Abu Daouk que la destruction totale de son hameau est imminente.

contraire au droit international.

Selon la récente décision de la Cour suprême israélienne, les 35 structures de Khan el-Ahmar, des baraques en tôle, sont illégales. Les 170 habitants doivent donc déménager quelques kilomètres plus loin. Mais pas question pour Ahmad : « Nous allons rester ici, même s'ils déclarent que c'est une zone militaire interdite et qu'ils détruisent tout, nous reconstruirons ici. Nous ne partirons pas. »

Car selon les Palestiniens cette démolition permettra aux colonies israéliennes voisines de s'étendre. Sami Hurani est venu montrer son soutien et attend les bulldozers de pied ferme. « Nous ne pouvons pas rester les bras croisés pendant que l'armée démolit ce village, chacun ici essaiera de les en empêcher. Ces gens ont le droit de vivre ici », explique-t-il.

Les organisations de défense des droits de l'homme dénoncent un possible crime de guerre. Le déplacement forcé de populations vivant dans un territoire occupé est en effet

Khan al-Ahmar résiste face à la violence et aux bulldozers

8 juillet 2018

Les forces israéliennes d'occupation usent d'une rare violence face aux habitants de Khan al-Ahmar qui refusent la destruction de leurs foyers - Photo : MaanImages

Tamara Nassar – *Le 5 juillet, la Haute Cour d'Israël a temporairement suspendu la démolition de la communauté bédouine de Khan al-Ahmar, face aux fortes protestations des habitants et des militants solidaires, et aux critiques internationales qui ne font que s'amplifier.*

https://www.facebook.com/AFPSOfficiel/videos/2106014382751787/

Plus tôt cette semaine, Israël a commencé ce qui pourrait être la destruction complète et définitive du village occupé de Cisjordanie – un acte qui serait un crime de guerre.
Certains des quelque 200 habitants de Khan al-Ahmar ont tenté de résister à l'invasion israélienne sur leurs terres, mais les forces d'occupation les ont battus et arrêtés.

Des dizaines de villageois ont été blessés et quatre ont été hospitalisés, ont déclaré des sources médicales palestiniennes aux médias mercredi.

Cette vidéo montre que les forces israéliennes réagissent avec une violence extrême contre les Palestiniens, femmes et hommes, qui tentent de défendre leurs maisons contre les bulldozers, tandis que

Les forces militaires israéliennes sont arrivées dimanche dans le village pour commencer les préparatifs de démolition.

les enfants terrifiés les regardent. Un homme peut être vu avec la tête en sang.

. . @JCBmachines est une multinationale anglaise qui aide Israël à démolir le village palestinien de #Khan_AlAhmar, en violant les droits de l'homme et se rend potentiellement complice de crimes de guerre. Les avocats palestiniens exhortent le gouvernement britannique à prendre des mesures.

La Cour a donné au gouvernement israélien jusqu'au 11 juillet pour répondre à l'affirmation de la communauté selon laquelle des permis de construire lui ont été

Israël : La démolition de Khan al Ahmar et le transfert de ses habitants constituent des crimes de guerre

samedi 7 juillet 2018 Amnesty International

La politique d'Israël consistant à transférer de force des Palestiniens hors de chez eux et à implanter des civils israéliens dans les territoires palestiniens occupés viole la Quatrième Convention de Genève et est considérée comme un crime de guerre.

Dans la matinée du 5 juillet, les forces de sécurité ont bouclé les zones entourant le village de Khan al Ahmar, afin de préparer la démolition du village tout entier, dont des écoles, des terres agricoles, une mosquée et les maisons de toutes les familles qui y vivent.

« Poursuivre la démolition de Khan al Ahmar témoigne d'une profonde cruauté et équivaut à un transfert forcé, ce qui constitue un crime de guerre. L'État d'Israël doit rendre des comptes pour ces graves violations de la Quatrième Convention de Genève, une norme qu'il s'est lui-même fixée et qu'il demande aux autres nations de respecter. La communauté internationale a la responsabilité de veiller au respect des Conventions de Genève. Il faut stopper la démolition de Khan al Ahmar », a déclaré Magdalena Mughrabi, directrice par intérim du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient d'Amnesty International.

« Les forces israéliennes ont déclaré Khan al Ahmar zone militaire fermée et bloqué toute entrée dans le village, délivrant même des amendes à ceux qui tentaient de s'arrêter en voiture à proximité ou d'y garer leur véhicule. D'après les informations reçues, ceux qui protestaient ont été violemment agressés et les routes ont été dégagées pour permettre le passage des bulldozers. Des militants locaux et internationaux ont été blessés et arrêtés par les forces de sécurité, et certains ont été brièvement détenus. De nombreux hommes, femmes et enfants, traumatisés, ont dû quitter leur foyer et ont vu leur maison détruite par les forces d'occupation. »

Khan al Ahmar compte environ 180 habitants de la tribu bédouine des Jahalins. Plusieurs colonies israéliennes illégales entourent ce village situé à l'est de Jérusalem. Sa destruction permettra l'expansion et la jonction de vastes blocs de colonies, et toute la zone de Jérusalem-Est finira par être entourée par des colonies israéliennes illégales, ce qui restreindra encore davantage l'accès à la ville pour les Palestiniens.

Le 24 mai, la Cour suprême israélienne a statué qu'Israël pouvait détruire tout le village de Khan al Ahmar, y compris son école construite avec des pneus où sont scolarisés 170 enfants de cinq communautés bédouines différentes.

Le 4 juillet au petit matin, les forces israéliennes ont fait irruption dans le village bédouin d'Abu al Nuwwar, situé non loin, et ont démoli 10 maisons et structures palestiniennes servant à l'élevage du bétail.

Sursis pour un village palestinien menacé

lundi 9 juillet 2018 7 sur 7 avec Belga

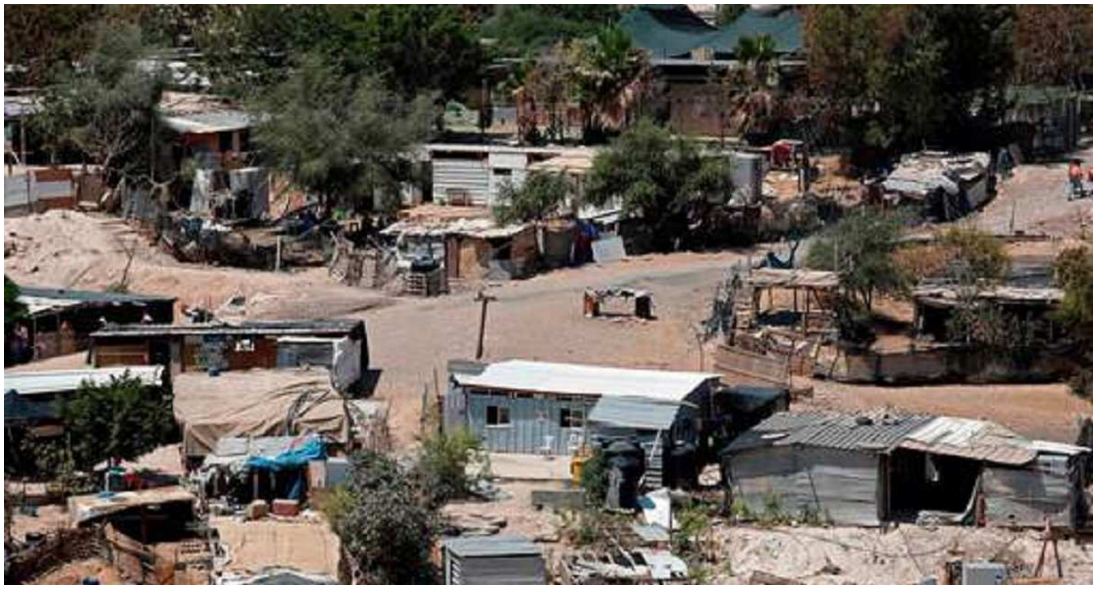

La Cour suprême israélienne a décidé de bloquer temporairement la démolition par les autorités d'un village bédouin palestinien de Cisjordanie occupée, où des bulldozers sont en place, a indiqué vendredi à l'AFP un avocat.

"L'injonction (de ne pas procéder à la démolition du village) a été prise tard hier (jeudi) soir, elle est valable jusqu'à ce que l'Etat présente sa réponse, d'ici au 11 juillet", a déclaré l'avocat israélien Shlomo Lecker, qui représente les habitants de Khan al-Ahmar, un village de 173 habitants situé à l'est de Jérusalem près de colonies israéliennes.

Permis de construire

Cette décision intervient après une requête en justice des villageois, qui ont soumis une demande de permis pour reconstruire le village à son emplacement actuel, a-t-il dit. La Cour suprême avait rejeté en mai un appel des habitants contre la démolition de ce village, dont les autorités israéliennes estiment qu'il a été construit illégalement.

Obtention quasi impossible

Les habitants et des organisations de défense des droits de l'Homme soulignent que l'obtention par des Palestiniens de permis de construire de la part d'Israël est pratiquement impossible dans ce secteur de Cisjordanie occupée.

Photo : © AFP